

Image not found or type unknown



Succession et rachat de soulte

Par **coeurdecouette**, le **23/01/2012** à **18:38**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté une maison en copropriété avec ma mère qui est décédée maintenant. En son vivant, j'ai payé les impôts fonciers et taxe habitation et mon frère l'edf. Aujourd'hui, je veux racheter les soultes des ayants droits (soit 3 au total) et doit contracter un crédit et mon frère me demande le remboursement intégral des notes edf qu'il a payées.rnEn a t-il le droit étant donné que j'ai payé les impôts du vivant de ma mère et après sa disparition??rnrnMerci pour vos conseils avisés.rnDelphine